

16 Décembre

161

Querido don Manuel,

Gracias por sur ultima carta. Igualmente ZORIONAK ETA URTE BERRI ON !

Finalmente mi articulo ha parecido en "Basque Eclair", con la recomendacion del Director de Bayona. Le envio un ejemplar por si a caso le puede servir para la prensa extranjera.

Igualmente le envio otro articulo mio ; si le parece bien , lo puede utilizar para "LE MONDE" o para otros periodicos europeos. *Puede corregir el texto si necesario - Con pseudonimo*

No interesa tanto escribir en Eusko Deya y "Tierra Vasca" , cuyos lectores estan ya convencidos. Mucho mejor escribir en la prensa extranjera, para que no dejen entrar Espana asi en el Mercado Comun.

Hemos sabido que Vd habia hablado en Radio Europa, Como ex-ministro de la Republica Espanola.

Hé pasado la semana en el territorio frances, y no conosco la reaccion de los amigos de Pamplona. Creo que el Pais Basco se ha destacado por su abstencion ; asi hablaba la Radio francesa. La Television francesa parecia encontrar la proporcion de abstencion y de "no" un poco anormal ; este entusiasmo para Franco parece un poco orquestrado. ✓ -

Estamos siempre a su disposicion ; pero tenemos que saber si Vd se queda a Paris, o si Vd va a Londres, pues Don Pedro Turullols tenia ganas de ir a Paris hablar con Vd... No sé si el frio le desanimara...

Yo tampoco no he recibido la convocación
de mi Asociacion para ir à Paris. Otra vez.

Agur ,eta goraintzi à todos los amigos

Elena

P.S. - De parte de SARASA que esta preparando
el proyecto de "Eos amigos de UNESCO".
Vamos a colaborar con el.

RIEN DE CHANGE EN ESPAGNE

LES ELECTIONS MUNICIPALES :

Parmi les nombreuses formes de dictature qui se maintiennent en Espagne - et auxquelles la Loi Organique n'a rien changé - existe le mode des "Elections Municipales" qui ne peut manquer de surprendre après 30 années de paix, et qui enserme la population espagnole dans une main de fer.

En effet, tout conseil municipal, depuis la Ville la plus importante jusqu'à la plus humble des bourgades, se trouve partagé en trois parties :

- Un premier tiers est élu, en apparence d'une manière démocratique.

Mais les électeurs ne sont que les "chefs de famille", ce qui restreint considérablement l'éventail des tendances. Et surtout le candidat ne peut être le délégué d'aucun parti politique (puisque ceux-ci restent toujours interdits, sous quelque forme que ce soit). Le candidat se présente donc à titre personnel, et son programme ne peut être ~~rien~~ que rigoureusement orthodoxe ou anodin, sinon il serait sévèrement censuré par la Presse et par les Autorités.

2 (Il s'en suit un désintérêt flagrant dans toute la nation, et aux dernières élections (novembre 1966), on a noté une participation allant de 12 % à 30 % qui ne peut s'expliquer seulement par l'égoïsme individuel. Les candidats éventuels répugnent à se présenter ~~à~~, et dans certaines petites villes, il n'y a même pas eu d'élections par manque de candidats adverses à ceux présentés systématiquement par la Phalange ou les tenants du régime.

1 (Enfin l'élu doit jurer fidélité inconditionnelle à Franco et l'on sait en Espagne l'importance d'un serment devant l'Evangile pour qu'il ne soit pas question de le transgresser.

Ce tiers apparemment démocratique est lui-même renouvelable par tiers tous les trois ans, et il s'en suit une grande stagnation dans la vie municipale.

- Un second tiers est choisi d'autorité par le Gouverneur de la Province sur une liste présentée par les entités professionnelles et culturelles, les syndicats verticaux et les phalangistes ; en général, les candidats de ces deux dernières entités obtiennent la préférence du gouverneur.

Ce choix doit être entériné par les conseillers municipaux en place, mais on connaît trop le poids de la volonté du Gouverneur pour imaginer la moindre contestation...

Ces nouveaux conseillers doivent également jurer fidélité inconditionnelle à Franco.

- Le 3ème tiers est également nommé par le Gouverneur dans un milieu encore plus restreint de fidèles au régime franquiste.

Quant au MAIRE, c'est un fonctionnaire nommé par le Gouverneur depuis les plus grandes villes jusqu'aux plus petites ; il est choisi en dehors des conseillers municipaux. Il peut être "parachuté" de l'extérieur, choisi parmi des étrangers à la cité alliés à quelque famille locale, ou s'il est du pays présenter des garanties de franquisme inconditionnel.

Celui qui répugne à être ainsi nommé, et refuse cette charge, peut s'exposer à de graves ennuis ...

De sorte que le régime franquiste a en main une solide majorité des 2/3 dans toutes les cités sans exception, avec un maire dont le servilisme n'a d'égal que celui des "députés" qui sont également nommés.

Le résultat est automatique : aucun conseil Municipal, aucune Députation n'ose exprimer une idée personnelle. Personne n'ose bouger, craignant les sanctions administratives habituelles. Un Maire peut devenir député, puis être nommé gouverneur, changer de ville ou de province, sans aucune inquiétude.

Il résulte aussi de ce grave manque de représentativité populaire :

1) Que la réaction des citoyens ne peut s'exprimer : on a vu des villes ou des provinces gravement lésées par une décision du pouvoir central ne pouvoir absolument pas protester - au contraire bénir la main qui les frappait - en raison de la lâcheté des Maires et des Députés qui doivent leur carrière (et c'est leur seule excuse) à la ~~xxx~~ volonté toute-puissante du Caudillo et de son entourage.

2) Que la Loi Organique récente a été approuvée par les CORTES par acclamation, et sans discuter aucun des articles prévus, ~~et~~ car tous les membres des CORTES étaient soit des officiers ou des gouverneurs en exercice, soit des députés ou des maires qui ne méritaient pas leur nom mais plutôt celui de fonctionnaires du régime.

Ceux qui ont pu voir la Télévision espagnole ce soir du 22 novembre se seraient cru au meilleur temps du fascisme, lorsque le DUCE était follement acclamé par une foule debout et disciplinée..

= Ne revenons pas sur le referendum du 14 décembre, dont nous connaissons l'ambiguïté : il n'y avait pas une véritable option. Et certes, la machine électronique de Madrid a fonctionné sous les yeux des observateurs étrangers, mais le résultat de chaque scrutin local était examiné à huis clos par des partisans du régime, et les bulletins ont été immédiatement brûlés.

Ayons plutôt à coeur - pour aider nos amis espagnols qui se débattent dans la poigne de la dictature - de lancer un avertissement solennel aux nations démocrates qui souhaiteraient légitimement faire du commerce avec l'Espagne et qui voudraient croire que maintenant la démocratie est suffisamment installée en Espagne :

- Ce serait trahir l'esprit de la Charte du Traité de Rome que d'affirmer que maintenant ses exigences sont remplies ;

- Ce serait trahir les démocrates espagnols que d'accepter l'entrée de l'Espagne comme associée au Marché Commun, sous le prétexte de la démocratiser peu à peu ; au contraire, cette décision ne ferait que raffermir son régime.

Le referendum n'a été qu'un paravent qui ne ~~peut~~ doit tromper personne et qui cache encore bien des misères : peur des amendes administratives arbitraires, peur des brimades policières, impossibilité de s'exprimer au grand jour.

Il faut demander à l'Espagne des garanties plus réelles de démocratie : par exemple la réforme des "Elections Municipales", par lesquelles le peuple se manifeste plus aisément.

Et qu'on n'invoque pas le manque de maturité du peuple espagnol ; ce serait l'offenser ... Les plus âgés ont déjà voté sous la Monarchie libérale et sous la République : les nouvelles générations sont vaillantes et lucides, elles souffrent d'être traitées en mineures vis-à-vis du monde et désireraient s'exprimer librement...

Et des villes civilisées comme Burgos, Salamanque, Valence ou Saint-Sébastien sont parfaitement capables d'élire leur Maire et leur Conseil Municipal, si on leur en laisse la possibilité.
